

3 questions à



Stève Breitenmoser

Collaborateur technico-scientifique,
Groupe de recherche Entomologie,
Agroscope

Entretien : Katharina Kempf

Revue UFA : Quelle est l'ampleur de l'attaque de la chrysomèle des racines du maïs cette année ?

Suite aux résultats 2022 du suivi national de la chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*), qui est réalisé par les cantons et coordonné par Agroscope, on peut dire qu'elle a été piégée dans quasiment tous les cantons et de manière importante dans la partie nord de la Suisse. Cependant, actuellement aucun dégât n'a été observé dans les parcelles de maïs pour la bonne raison que la rotation est obligatoire en cas de détection.

Ce problème va-t-il augmenter et pourquoi ?

Sa présence va perdurer en Suisse, et leur nombre va dépendre de la migration des individus depuis les pays limitrophes, car contrairement à notre législation, la chrysomèle des racines du maïs n'est plus inscrite comme organisme de quarantaine depuis 2014 dans l'Union européenne. En Suisse, le problème ne va pas s'amplifier tant que cet organisme, originaire d'Amérique du nord, sera inscrit comme organisme de quarantaine selon l'Ordonnance sur la santé des végétaux (OSaVé-DEFR-DETEC) et que la lutte par rotation, c'est-à-dire pas de maïs après maïs, reste obligatoire. En effet, selon la Directive n°6 de l'OFAG, dès qu'un individu est détecté, la rotation des cultures est obligatoire (interdiction de semer du maïs après maïs) dans un rayon de 10 km autour du foyer (zone délimitée).

Que peut-on faire pour y remédier à court et à long terme ?

La lutte la plus efficace est de rompre le cycle de cette chrysomèle grâce à la rotation. En effet, la femelle de cette espèce monophage pond ses œufs entre juillet et septembre dans une parcelle de maïs où ils passeront l'hiver sous cette forme. Ensuite, au printemps suivant, les œufs éclore et les larves se développeront en se nourrissant des racines de maïs dans cette même parcelle puis, après la nymphose, voleront à la recherche de nouvelles parcelles de maïs. S'il n'y a pas de maïs après maïs, la larve meurt car elle n'a pas de maïs pour se nourrir et le cycle est rompu. La rotation est donc la méthode la plus simple, la plus efficace et certainement la plus durable car elle ne nécessite pas de produits phytosanitaires.

Plus d'informations: www.diabrotica.agroscope.ch (changer en français en haut à droite)